



École FACE School
3449, rue University
Montréal H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE
JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015**

Étaient présents:

Une centaine de parents dans la salle.

Parents élus: Sheena Bassani, 2014-2016 EMSB
Myriam Bouroche, 2013-2015 CSDM
Geneviève Dodin, 2014-2016 CSDM (depuis juin 2015)
Eamon Egan, 2013-2015 EMSB
Josée Gagnier, 2014-2016 CSDM, présidente du CÉ 2014-2015
Debbie Mankovitz, 2013-2015 CSDM
Sylvie Morel, 2013-2015 CSDM

Commissaire de la CSDM : Stéphanie Bellenger-Heng

Direction: Annie Lamarre, directrice depuis juillet 2015
Frédéric Boudreault, directeur adjoint

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des participants

L'assemblée est ouverte à 19 h 05. Les parents élus CSDM et EMSB (listés ci-haut) se présentent à tour de rôle ainsi que la commissaire et les deux membres de la direction présents.

2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée

Myriam Bouroche est élue secrétaire d'assemblée. Elle explique qu'en septembre 2014, un parent de l'assemblée avait pris en note les minutes mais n'a malheureusement pas produit de procès-verbal. Il n'y a donc pas de procès-verbal pour 2014 à approuver cette année. Et pour éviter que cela ne se reproduise, Myriam Bouroche prend les minutes.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Juste après le point 3, il est ajouté un point pour une présentation par Stéphanie Bellenger-Heng, la commissaire de la CSDM présente.

3a. Bilan 2014-2015 de la commissaire de la CSDM et perspectives pour 2015-2016

Stéphanie Bellenger-Heng rappelle qu'à l'automne 2014, les commissaires scolaires de la CSDM ont dû composer avec des annonces ministérielles prévoyant le redécoupage du territoire des commissions scolaires de Montréal, projet finalement abandonné par le Ministère de l'Éducation.

Les commissaires ont suivi de près l'élaboration du plan de retour à l'équilibre financier, élaboré par l'administration de la CSDM, dans un contexte où de nouvelles coupes budgétaires étaient annoncées par le Ministère de l'Éducation. Cet exercice a conduit à l'élaboration d'un plan d'effectifs et d'un budget en juin 2015, plan qui contient des coupes importantes dans différents services de la CSDM (services centraux mais aussi transport, aide alimentaire, activités parascolaires, etc.).

Les commissaires ont aussi dû composer avec un rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, rendu public en mars 2015, concernant la situation financière de la CSDM. Ils ont donné suite à ce rapport en octroyant un contrat à la firme KPMG qui accompagnera jusqu'en juin 2016 la CSDM dans la transformation de ses pratiques de gestion.

Au niveau des perspectives, Stéphanie Bellenger-Heng indique que François Blais, le ministre de l'Éducation, proposera, au cours de l'automne 2015, un projet de loi sur la gouvernance scolaire qui comprend l'abolition des élections scolaires, et par conséquent des postes de commissaires.

4. Reddition de comptes

4.1. Conseil d'établissement : Josée Gagnier

Josée Gagnier, la présidente du Conseil d'établissement (CÉ) pour 2014-2015, indique que ce fut une année de grand chambardement découlant des coupures budgétaires du Ministère de l'Éducation. Elle souligne que cette école est complexe dans sa gestion avec ses deux niveaux scolaires, ses deux commissions scolaires et ses 1500 élèves. Les membres du CÉ se sont réunis une fois par mois et effectuaient les suivis par courriels entre les rencontres, au besoin. Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'école.

Josée Gagnier liste les principaux points qui ont mobilisé le CÉ cette année :

1. Rencontre avec des représentants du Mouvement Desjardins, commanditaire de la **Forêt Enchantée**, qui désiraient informer les membres du CÉ des nombreux services qui pourraient être offerts aux élèves de FACE. Ces services prennent différentes formes (caisse scolaire, jeux interactifs, programmes de formation, etc.), le but étant de familiariser les jeunes (petits et grands) aux bonnes habitudes financières et d'épargne.
2. **Reconnaissance** pour l'école FACE de son **statut particulier** par le Ministère de l'Éducation.
3. Proposition du **redécoupage du territoire des commissions scolaires** où une partie des écoles se retrouvaient dans une autre commission scolaire, ce qui aurait eu un impact majeur sur les enfants et leur famille fréquentant FACE. Cette proposition a mobilisé certains membres du CÉ, notamment Geneviève Dodin et Sylvie Morel. Toutefois cette proposition de redécoupage a été ultérieurement abandonnée.
4. **Coupe du transport scolaire** : la CSDM a informé les écoles à statut particulier, dont les enfants sont inscrits par libre choix, qu'elles ne pourront plus bénéficier du service de transport à partir de 2016-2017. Cette décision s'inscrit dans un processus de rationalisation des dépenses par la CSDM et découle du principe, inscrit dans la Loi sur l'instruction publique, que tout élève inscrit dans une école en tant qu'« élève en libre-choix » n'a pas droit au transport scolaire, privilège maintenu pour FACE depuis les dernières modifications à la politique de transport. Une rencontre avec les gestionnaires du transport de la CSDM a eu lieu, où étaient présentes la directrice de FACE Ginette Plante, Debbie Mankovitz,

Geneviève Dodin pour l'OPP, et la commissaire scolaire Stéphanie Bellenger-Heng. D'autres rencontres sont prévues au cours de cette année pour envisager des alternatives.

5. **Coups de services** : la direction a eu l'obligation de réduire certains services offerts à l'école suite à des coupures budgétaires de 90 000\$. Conséquemment le secrétariat, le conseiller pédagogique ainsi que le psychologue ont été réduits pour l'année scolaire 2015-2016.

Josée Gagnier termine son rapport en présentant les dossiers importants qui seront traités par le CÉ en 2015-2016 :

1. Solutions alternatives suite à la coupure du transport scolaire.
2. Modification de l'horaire de l'école qui était avant tributaire de l'horaire du service de transport.
3. Règlements internes du CÉ.
4. Code vestimentaire des élèves et utilisation des appareils électroniques au sein de l'école.

4.2. Organisme de participation des parents : Geneviève Dodin

Geneviève Dodin, la présidente de l'OPP, indique que l'organisme de participation des parents représente et soutient les familles de FACE et vise le mieux-être et le mieux-réussir des élèves. L'OPP est la voix de tous les parents d'élèves; à ce titre, il accueille leurs questions et leurs commentaires pour les aider et les informer, et se prononce auprès du CÉ sur le projet éducatif de l'école.

Les membres de l'OPP se réunissent une fois par mois. Tout parent intéressé peut se joindre à l'OPP et ses réunions et Geneviève Dodin encourage les parents d'élèves du secondaire d'y venir nombreux car c'est pour l'instant surtout des parents d'enfants au niveau primaire qui y sont représentés. Les dates des réunions de l'OPP sont annoncées dans l'infolettre OPP, à laquelle tout le monde peut s'inscrire via le nouveau site web faceopp.com.

Durant l'année 2014-2015, les membres de l'OPP ont travaillé sur les dossiers du redécoupage du territoire des commissions scolaires, de la création d'un site web d'information pour les parents (faceopp.com), et de la mise en place d'une plateforme web pour le covoiturage/co-transport (voir à cet effet cotransport.faceopp.com avec le code : 3508899).

L'OPP a par ailleurs mené une campagne d'information à destination des parents concernés par la coupure du transport scolaire, via des feuillets distribués aux enfants, des lettres d'information et des rencontres avec la commissaire scolaire et les gestionnaires du transport de la CSDM. L'organisation de solutions alternatives pour pallier la coupure du transport scolaire fera l'objet d'un suivi étroit en collaboration avec l'école au cours de l'année 2015-2016.

D'autres dossiers travaillés ont été celui de l'horaire de l'école. Un sondage distribué par l'OPP a montré que plus de la moitié des répondants (67%) désire un changement de l'horaire. Le travail sur le changement d'horaire était tributaire de l'horaire du transport scolaire mais comme ce dernier a été coupé, l'OPP souhaite remettre ce dossier sur la table cette année.

Finalement, l'OPP devra trouver d'autres sources de financement car son budget (issu du budget discrétionnaire du commissaire) a disparu dans la foulée des coupures financières de la CSDM.

4.3. Représentante au Comité de parents de la CSDM : Deborah Mankovitz

Debbie Mankovitz souligne que pour l'année 2014-2015, le Comité de parents de la CSDM a dû composer avec les coupures du Ministère de l'Éducation. La CSDM s'est sentie visée car le Ministère semblait avoir

pris des mesures de représailles face au refus de la CSDM de suivre à la lettre les mesures de compression budgétaire initialement proposées. La CSDM craignait que ces mesures nuisent trop aux services des élèves sur son territoire.

Le Ministère a aussi proposé un redécoupage des territoires sur l'Île de Montréal comme moyen de redresser la dette de la CSDM. Cela aurait résulté en une grande réduction du territoire de la CSDM et une expansion

du territoire de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Des représentants du Comité de parents ont rencontré l'ancien Ministre Yves Bolduc pour manifester leur désaccord et lui proposer d'autres solutions. Finalement, le plan de redécoupage a été mis de côté. Le Ministère a plutôt contraint la CSDM d'adopter des mesures sévères de compression budgétaire sous peine d'être mise sous tutelle.

Il y a eu plusieurs coupures aux services aux élèves de la CSDM : services alimentaires dans certaines écoles, nombre d'heures de spécialistes (orthopédagogues, orthophonistes, etc.), service de transport scolaire dans les écoles à vocation particulière avec des enfants inscrits en libre choix (à partir de 2016-2017 pour FACE).

4.4. Représentant au Comité de parents EMSB : Eamon Egan

Eamon Egan mentioned that his role was unique in representing the EMSB portion of school that is administered by the CSDM. Certain issues facing the EMSB are not relevant at FACE, or in the CSDM - and vice versa. Sometimes Eamon Egan reminds the EMSB parents' committees that FACE is a unique example of close cooperation between school boards, unlike some of the "co-habitation" experiments that have recently been initiated to simply share space in under-used buildings.

Eamon Egan also mentioned that the unique situation of FACE is not accounted for in the Quebec public education system framework, which makes it difficult for the school to function in certain respects. Also, the situation sometimes makes it challenging to achieve appropriate levels of parent representation and communication, where issues particular to the EMSB sector are concerned.

Eamon Egan served last year on the Region 2 parents committee as well as the Central Parents' committee. In the past year, the CPC organized a "meet the candidates" nights prior to the school board elections, and later on decided to consult EMSB parents in a survey.

4.5. Fondation FACE : Sheena Bassani

La **Fondation école FACE** est un organisme enregistré, à but non-lucratif, dont les objectifs sont: de contribuer à l'enrichissement et au développement des programmes éducatifs et/ou culturels de l'école; de contribuer à l'amélioration de l'environnement des élèves; de favoriser le rayonnement éducatif et/ou culturel de l'école FACE au profit de la collectivité; et de réunir les fonds nécessaires à ces fins.

Le conseil d'administration de la Fondation comptait dans la dernière année neuf membres bénévoles : huit parents et un enseignant ainsi que la directrice de l'école (membre d'office).

Sheena Bassani indique les faits saillants de la Fondation pour 2014-2015 :

1. La **Forêt enchantée** est un projet vert élaboré par le comité de l'environnement de l'école. Les travaux ont débuté à l'été 2014 et doivent s'achever sous peu. Ce projet a été financé par un don de Desjardins ainsi que par des dons des parents et de la communauté FACE; certains travaux ont aussi été pris en main directement par la CSDM.

2. La Fondation a distribué cette année plus de 1 000\$ en **prix d'excellence**. Elle rappelle que la bourse Stéphane Tétrauld, témoin du talent qui ressort de notre école, a été mise sur pied en 2013 et remise en 2014 et 2015.
3. La **table de dons** lors des concerts est comme chaque année gérée et coordonnée par des parents bénévoles. Sheena Bassani souligne que la Fondation est toujours à la recherche de personnes intéressées à s'y impliquer.
4. Soutien des activités de l'Orchestre symphonique de FACE, dirigé par l'enseignante Theodora Stathopoulos.
5. L'implication de la Fondation dans le projet **Viva!Sistema** a permis de faire rayonner l'école. Le projet Viva!Sistema suit un modèle implanté avec succès dans plusieurs pays (ainsi que d'autres provinces canadiennes) et qui consiste à offrir des cours de musique dans des écoles de milieu défavorisé. Le bilan du projet Viva!Sistema publié en juin 2015 a recommandé que le programme continue de façon indépendante.
6. La Fondation a coordonné la **production et la vente des DVD des concerts de Noël** du primaire.
7. Après deux ans de projets pilotes, le programme **FACE UP!** a commencé à l'automne 2014 en tant que programme parascolaire offert à l'année longue au primaire. Le programme vise à promouvoir l'activité physique conjointement à d'autres activités d'éducation visant la réflexion, la socialisation, la motivation et le bien-être de l'enfant.
8. Remise de fleurs aux professeurs lors des concerts de fin d'année: Suite à la coupure d'une importante commandite (fleuriste externe), Michelle Vachon (membre du conseil d'administration de la Fondation) et Geneviève Dodin (présidente de l'OPP) ont mis sur pied un « **Comité fleurs** » qui a eu comme objectif de ramasser des fonds lors des concerts où la Fondation manquait de représentants. En fin d'année, le Comité fleurs a demandé à la Fondation d'être intégré à celle-ci pour ainsi bénéficier d'un fonds désigné, ce qui a été accepté par les membres de la Fondation.

5. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement (CÉ) et des comités de représentants de parents

Josée Gagnier indique que le rôle des membres du CÉ est entre autres de :

- Réviser et adopter les propositions en ce qui touche la vie à l'école : le projet éducatif de l'école, le plan de réussite, le plan de lutte contre l'intimidation, le régime pédagogique, les règles de conduite et les mesures de sécurité, l'utilisation des locaux de l'école, le budget annuel, etc.;
- Passer en revue et approuver les différentes activités parascolaires (voyages, camps musicaux et sorties scolaires) et les différentes activités de sorties du service de garde durant les journées pédagogiques;
- Être consulté par la direction quant à l'administration de l'école;
- Être consulté par les commissions scolaires pour avoir l'opinion des parents représentants sur certains projets ou questionnements.

Les membres du CÉ travaillent de manière bénévole avec comme objectif principal le bien-être de tous les enfants de l'école. Il s'agit d'un acte gratuit pour la communauté, un soutien à l'école. Le directeur/la directrice ne relève pas du CÉ mais de la CSDM qui l'embauche. En plus de deux élèves et de deux représentants de la communauté, le CÉ de FACE est composé de sept parents élus (cinq CSDM et deux EMSB) et de six représentants du personnel (élus en assemblée du personnel et non ici ce soir).

Josée Gagnier indique que le rôle des représentants de parents à la CSDM et à la EMSB est de représenter la voix des parents de FACE auprès de la commission scolaire à laquelle ils sont affiliés via leurs enfants.

6. Élections

6.1. Adoption de la procédure d'élection

6.1.1. Mode de scrutin

Le mode de scrutin est par vote secret et manuscrit par chaque personne présente à l'assemblée. Les bulletins sont récupérés et remis à la présidente et à la secrétaire de l'élection qui comptabilisent les votes.

6.1.2. Officiers pour l'élection (président et secrétaire)

Josée Gagnier et Sheena Bassani sont respectivement nommées présidente et secrétaire pour l'élection.

6.2. Postes à pourvoir

6.2.1. EMSB : 2 postes

- Sheena Bassani a été élue en septembre 2014 pour deux ans; il reste un an à son mandat et elle reste en poste.
- Eamon Egan a été élu en septembre 2013 pour deux ans. Son mandat est terminé et il se représente.

6.2.2. CSDM : 5 postes

- Myriam Bouroche a été élue en septembre 2013 pour deux ans. Son mandat est terminé et elle se représente.
- En juin 2015, Geneviève Dodin a été désignée par les parents élus du CÉ pour reprendre le mandat de Geneviève Farley élue en septembre 2014. Il reste un an au mandat de Geneviève Dodin et elle reste en poste.
- Josée Gagnier a été élue en septembre 2014 pour un mandat de deux ans. Il reste un an à son mandat et elle démissionne.
- Debbie Mankovitz a été élue en septembre 2013 pour deux ans. Son mandat est terminé et elle ne se représente pas.
- Sylvie Morel a été désignée par les parents élus du CÉ pour reprendre le mandat de Dominique Huet qui avait été élu en septembre 2013. Son mandat est terminé et elle se représente.

6.3 Présentation des candidats

Eamon Egan est le seul candidat EMSB à se présenter pour l'unique poste disponible. Myriam Bouroche, Joe Caccione, Andrew Edwards, Jonathan Lepage, Sylvie Morel, Christian Nadeau et Farangis Nurulla se présentent comme candidats aux quatre postes CSDM.

6.4 Vote

Le vote a lieu par bulletin secret, chaque personne présente indiquant quatre candidats pour les quatre postes disponibles pour la CSDM.

7. Périodes de questions

Plusieurs demandes sont faites à la direction :

- Vérifier le taux de réussite des enfants suite aux coupures de la filière math forte en 2013.
- Encourager le bilinguisme à l'école; reprendre les cours mixtes entre les deux commissions.
- Repeindre les lignes de jeu dans la cour; en faire éventuellement une corvée pour les parents.
- S'assurer que les livres de la bibliothèque soient disponibles aux enfants durant les travaux de la bibliothèque.
- Décompresser l'horaire des enfants; accorder plus de temps pour manger et pour se déplacer entre les périodes.

8. Résultats des élections

8.1. Représentants CSDM et au Comité de parents CSDM

Myriam Bouroche, Joe Caccione, Andrew Edwards et Sylvie Morel (voir note 1 à la fin de ce document) sont élus. Sylvie Morel reprend le mandat d'un an de Josée Gagnier. Myriam Bouroche, Joe Caccione, Andrew Edwards sont élus pour un mandat de deux ans chacun.

Andrew Edwards est élu comme délégué principal au Comité de parents CSDM. Myriam Bouroche, Joe Caccione et Sylvie Morel sont élus comme ses substituts. Myriam Bouroche, Joe Caccione, Andrew Edwards et Sylvie Morel se partageront en alternance la tâche de siéger aux réunions du Comité de parents CSDM.

8.2. Représentant EMSB et au Comité de parents EMSB

Eamon Egan est élu par défaut pour un mandat de deux ans. Il sera le représentant au comité de parents EMSB. Sheena Bassani est son substitut.

9. Mots de la direction

Annie Lamarre indique qu'elle remplace Ginette Plante comme directrice. Elle était avant directrice de l'École primaire et secondaire alternative Le Vitrail de la CSDM pendant huit ans. Elle a aussi été directrice adjointe à l'École Joseph-François-Perrault de la CSDM pendant cinq ans. Auparavant, elle a enseigné à l'UQAM et à l'École Joseph-François-Perrault.

Elle indique qu'elle a quatre principes importants dans son travail :

1. Assurer la qualité des services de l'école;
2. Avoir du plaisir à travailler;
3. S'assurer que tous les intervenants de la communauté se complètent : les 3000 parents, les 200 enseignants et les 1500 élèves;
4. Viser la meilleure des communications au sein d'une grande communauté.

Ses dossiers en 2015-2016 seront de :

1. Gérer les coupures budgétaires et leurs impacts sur FACE;
2. Trouver des alternatives suite à la coupure du transport scolaire;
3. Gérer les services offerts par l'école avec l'horaire des enseignants qui ne feront que le strict 32 heures cette année comme moyen de pression dans leur négociation;

4. Réfléchir au projet éducatif de l'école dans ce contexte.

Frédéric Boudreault, directeur adjoint et employé de la EMSB, indique également:

- Un changement de direction dans sa commission avec le remplacement de l'ancien directeur par deux directeurs régionaux (Est et Ouest); bizarrement, FACE est à l'est dans ce redécoupage.
- L'arrivée d'un technicien en éducation spécialisé, réclamé par l'école depuis longtemps.
- L'absence d'un travailleur social à l'école, une infirmière à temps partiel et une diminution du temps de travail de la psychologue.
- Le remplacement du programme de cours mixtes entre les deux commissions par un programme de tutorat.

10. Levée de l'assemblée à 21 h 50.

La prochaine réunion du CÉ se tiendra après l'assemblée générale, en octobre (le 7 octobre probablement). La prochaine assemblée générale de parents aura lieu à la rentrée de 2016.

Myriam Bouroche, secrétaire d'assemblée
29-09-2015

Note 1 :

Sylvie Morel aurait dû être désignée par les parents élus du conseil d'établissement plutôt que par l'assemblée des parents puisqu'elle a remplacé Josée Gagnier qui a démissionné durant un mandat déjà en cours. Ceci a été rectifié lors de la première réunion du conseil d'établissement. Les parents élus du conseil d'établissement ont nommé Sylvie Morel comme remplaçante de façon unanime, corrigeant ainsi la procédure erronée.

Voici la référence de l'article 55 de la Loi sur l'instruction publique:

55. Un représentant des parents dont l'enfant ne fréquente plus l'école demeure en fonction au conseil d'établissement jusqu'à la prochaine assemblée visée à l'article 47.

Une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement.

Une vacance à la suite du départ ou de la perte de qualité de tout autre membre du conseil d'établissement est comblée, pour la durée non écoulée du mandat, en suivant le mode prescrit pour la désignation du membre à remplacer.